VOL. XLIV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 6 OCTOBRE 1915 — No. 49

ABONNEMENTS

Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées:

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

Une orientation a prendre

Il est question d'un prêt canadien qui serait souscrit au Canada même.

Il faudrait se réjouir si cette rumeur pouvait devenir réalité.

Puisque le Canada est obligé d'emprunter de fortes sommes pour faire face aux dépenses causées par la guerre, pourquoi l'Economie canadienne ne prendrait-elle pas à sa charge les obligations nationales ? Malgré la crise qui sévit dans le moment nous avons au pays un grand nombre de gros et de petits capitalistes, des institutions privées, des rentiers, etc., qui ont toujours de l'argent disponible et qui ne demandent qu'à le placer sûrement. Le papier de l'Etat est à coup sûr une bonne garantie. Puisque l'Angleterre nous annonce qu'elle ne peut nous prêter à l'avenir à moins de 5 pour cent—le gouvernement anglais paie lui-même 5 pour cent aux Etats-Unis—l'Epargne canadienne aurait en souscrivant aux emprunts canadiens un excellent placement, de tout repos, à un magnifique intérêt.

Un emprunt souscrit ainsi dans le Dominion même aurait l'immense avantage de conserver au pays des millions de piastres que l'Etat est obligé d'envoyer à l'extérieur chaque année en intérêts.

Nous sommes arrivés à un développement national assez considérable pour commencer à restreindre l'exportation de notre métal. Sans doute nous ne pouvons encore nous suffire à nous seuls, mais si nous commencions une fois à acheter nos débentures publiques nous en retirerions bientôt des avantages considérables.

Nos financiers canadiens ne peuvent-ils s'occuper sérieusement de cette question ?

CHANGEMENTS MINISTERIELS

L'Hon. M. Coderre, Secrétaire d'Etat, s'est retiré du gouvernement, hier, et accepte une position de juge de la Cour Supérieure à Montréal. L'Hon. M. Blondin quitte le Revenu et succède à M. Coderre au Secrétariat d'Etat.

M. E. L. Patenaude, député de Laprairie devient ministre du Revenu.

* * *

On annonce aussi la nomination au sénat de M. C. P. Beaubien, de Montréal, en remplacement de feu sir Charles de Boucherville.

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

M. le docteur R. G. Brett, de Banff, a été nommé, hier, lieutenant-gouverneur de l'Alberta, en remplacement de l'Hon. M. Bulyea, dont le terme est expiré.

M. R. S. Lake, de Qu'Appelle, a été nommé lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, en remplacement de l'Hon. E. W. Brown, dont le terme est expiré.

KELLY ARRETE

L'entrepreneur du Palais Législatif a été arrêté vendredi à Chicago à la demande du gouvernement du Manitoba.

Kelly a immédiatement priés ses avocats de s'opposer à l'extradition. La première bataille se fera donc sur cette question. Si on parvient à ramener Kelly à Winnipeg il y aura probablement des plaidoiries nombreuses avant qu'on puisse arriver à contenter tout le monde !

Les finances fédérales en bon état

Ottawa, 1er octobre.—L'état officiel sur la condition financière du Dominion vient d'être publié par le gouvernement. Le revenu du Dominion pour le mois de septembre affirme la large augmentation de $3,201,225.08 sur le mois de septembre de l'année dernière, alors que se produirent les premiers déclins causés par la guerre. Cette augmentation s'établit comme suit :

Douane	$2,041,522.43
Accise..	176,950.91
Recette des Postes pour les six mois mois de l'année fiscale commençant le 1er avril dernier....	200,000.00

Le revenu total du Dominion s'est monté à $73,243,514.59, ce qui fait une moyenne de $12,207,252.44 par mois pour toute l'année fiscale. Sur les douze mois de la dite année fiscale,quatre ont précédé la guerre. Le revenu se monta à $133,073,481.73. Dans son discours du budget de février dernier (discours où furent crées les taxes spéciales de guerre et où on leva les droits tarifaires) le ministre des finances informa le pays qu'à moins de taxes additionnelles le revenu du Dominion n'atteindra pas $120,000,000, soit une moyenne de $10,000,000 par mois. Il ajouta qu'il était nécessaire de faire face à la situation et de trouver $30,000,000 de revenus additionnels, ce qui devait faire $150,000,000 pour l'année courante. Le ministre déclara qu'on devait s'y prendre de cette manière si l'on voulait équilibrer les finances du Canada sur une base solide. Il appert dès maintenant que les calculs du ministre vont se réaliser, car le revenu du premier mois réalise $73,243,514.59. Les déclins dans les revenus s'étaient affirmés depuis le 1er septembre.

Le budget de février arrêta immédiatement le déclin du revenu et le plaça sur la base de l'année précédente, c'est-à-dire avant la guerre.

Depuis le discours du budget les revenus du Dominion ont été aussi larges que s'il n'y avait pas eu de guerre et à partir du milieu de l'année fiscale ces revenus ont été de quinze millions de piastres de plus que s'il n'y avait pas eu de nouvelles mesures de taxation d'adoptées.

Le gouvernement a pu effectuer de substantielles réductions sur les dépenses courantes pendant les six premiers mois de la présente année fiscale. Il y a sous ce rapport réduction de $9,244,016.84 sur la période correspondante de l'année dernière. La réduction des dépenses courantes a pu se faire, bien que ces dépenses comprennent les forts intérêts causés par les déboursés de guerre et les pensions Quant au reste la dépense générale reste à peu près la même que l'année dernière.Elle est dans une gran de mesure incontrôlable parce que les grands travaux et les grandes entreprises qui se rangent sous ce chef sont tous sous contrat. Parmi ces grandes entreprises il faut nommer le chemin de fer Transcontinental, le pont de Québec, le chemin de fer de la Baie d'Hudson, qui sont sous contrat depuis longtemps, et le canal Welland.

Quant à la guerre, elle a coûté jusqu'à présent $105,178,169.12.

Le parlement a voté à cette fin l'année dernière $50,000,000, cette année $100,000,000, ce qui fait un total de $150,000,000. Sur cette somme il reste non dépensé $44,821,630.88. Il y a, par conséquent, abondance d'argent pour lever, exercer, équiper et payer les troupes.

Sir Sam Hughes se prononce contre la Conscription

IL N'APPROUVE PAS NON PLUS CEUX QUI ONT TOUJOURS A LA BOUCHE LES MOTS: "VOUS DEVRIEZ VOUS ENROLER."

Ottawa, 29.—A une assemblée qui a eu lieu hier soir à Merivale, près d'Ottawa, le général Sir Sam Hughes s'est prononcé contre la conscription militaire. Il n'approuve pas non plus la campagne de particuliers qui ont toujours à la bouche l'expression "Vous devriez vous enrôler." Le ministre de la Milice dit que le meilleur soldat est celui qui s'enrôle de son propre gré et qui n'est pas poussé à s'enrôler par telle et telle influence. Le général Hughes a déclaré qu'il était en faveur de la liberté pleine et entière de chacun en ce qui concerne l'enrôlement.

Chacun est libre de disposer de sa personne comme bon lui semble et sans avoir de compte à rendre à qui que ce soit pour sa conduite.

L'ENIGME BALKANIQUE

(La Patrie)

La note de la Bulgarie informant les Alliés que le gouvernement bulgare, en ordonnant la mobilisation, n'a d'autre dessein que de se placer dans une attitude de neutralité armée, est accueillie avec incrédulité parce que n'est aucunement apparente la nécessité, pour la Bulgarie, de se mettre sous les armes, lorsque sa neutralité n'est pas plus menacée qu'il y a six mois, et lorsque les développements de la guerre sont à la vérité beaucoup moins incertains qu'au début des hostilités. Cette note ne dissipe donc point les deux interprétations qui ont été données à la récente attitude du roi Ferdinand: que la Bulgarie a cherché à en imposer par la crainte à la Serbie et l'amener à obtempérer sans condition à l'abandon de la Macédoine; ou que, après de longs marchandages, elle a songé à se joindre à l'alliance teutonne et à la Turquie, en prévision d'une victoire germanique.

Aujourd'hui, la Bulgarie doit voir que son "bluff" manque le but, ou qu'une victoire allemande est plus que jamais incertaine. La Grèce, en effet, mobilise en même temps que la Bulgarie et fera cause commune avec la Serbie et les Alliés, et, d'autre part, les Russes reprennent pied et opposent aux Austro-Allemands, sur toute la ligne, une résistance victorieuse. La Bulgarie peut raisonnablement être tentée de rester neutre.

Du reste, son intervention armée serait-elle de quelque secours aux Teutons ?

L'entrée en scène de la Grèce est susceptible d'aider les Alliés plus que ne peut leur nuire l'hostilité de la Bulgarie.

Car l'adjonction du royaume hellénique au théâtre de la guerre ouvre aux Alliés un nouveau chemin vers Constantinople. Aussitôt la guerre déclarée par la Bulgarie et par la Grèce, il sera loisible aux Italiens, aux Anglais et aux Français de débarquer en pays grec une puissante armée qui prendra en flanc les Bulgares et marchera sur la Turquie. Ce plan, depuis longtemps formulé, et à l'exécution duquel s'opposait seule la neutralité de la Grèce, divisera les forces ottomanes et affaiblira considérablement la défense des Dardanelles.

Dans ces conditions, on prévoit que l'entrée simultanée, comme belligérants, de la Bulgarie et de la Grèce, favorise au total les Alliés, même s'il n'en devait pas résulter une intervention de la Roumanie. Or, il serait surprenant que, des quatre Etats balkaniques, la Roumanie seule restât immobile. Quelle chance aurait-elle, en restant inactive, de réaliser les aspirations nationales ? Les chefs du gouvernement roumain n'en voient aucune, et ils ont justement représenté à leur souverain que les intérêts primordiaux de la Roumanie, après les développements récents, exigent que la Roumanie mobilise ses armées et qu'elle se dispose à peser de sa puissance militaire sur les événements, comme les autres Etats péninsulaires.

Or la Roumanie ne peut combattre que du côté des Alliés, puisque les Alliés seuls peuvent lui faire acquérir les concessions territoriales qu'elle convoite, et qu'il faudra enlever à l'Autriche-Hongrie.

L'état d'ame de la France

Voici comment le *Billet du Matin* d'un grand journal parisien définit l'état d'âme de la France :

Pas d'emballement ! Parce que les armées russes, sur l'une de leurs ailes, remportent une série de très beaux succès, n'allons pas sottement nous imaginer que chaque jour doit nous apporter, désormais la nouvelle d'une victoire russe. N'allons pas croire que les Allemands à bout de souffle, sont devenus incapables de renouveler les efforts gigantesque dont ils ont été prodigues en ces derniers temps.

Les folles illusions sont toujours suivies de déceptions nuisibles et débilitantes. Si nous voulons garder notre moral intact, gardons notre sang-froid.

Mais ces précautions prises contre toute velléité d'exagération et d'espoirs chimériques, ne manquons pas de tirer du spectacle que nous offre la Russie en armes, des raisons nouvelles et plus fortes que jamais d'avoir confiance.

Les Allemands, après leur violente poussée à travers la Pologne et la chute des places fortes qui s'opposèrent à leur marche victorieuse, croyaient bien en avoir à peu près fini sur le front oriental et déjà songeaient à se retourner vers le front occidental, lorsque le geste du tsar se mettant lui-même à la tête de ses armées et l'offensive du général Ivanoff en Galicie—sans parler de la défaite de la flotte allemande dans le golfe de Riga—ont montré la situation sous son véritable jour.

La vérité est que rien de sérieux, rien de décisif n'aura été fait par les Austro-Allemands tant que les armées russes, sans cesse renforcées en hommes et en munitions, tiendront la campagne et seront capables de ces retours offensifs terribles qui laissent entre leurs mains des prisonniers épuisés et des canons farouchement conquis à la baïonnette.

Dans la boue de l'automne russe où ils commencent de piétiner — en attendant les neiges de l'hiver —les maréchaux de Guillaume II doivent se livrer à d'amères réflexions. Pour Guillaume II lui-même il se rémémore peut-être avec angoisse, mais un peu tard, certaines paroles que son grand-père, Guillaume Ier, prononçait en 1887, l'année de l'affaire Schnœbelé, devant un de nos compatriotes, le général d'Abzac, de passage alors à Berlin: "Une lutte entre les Allemands et les Russes, avouait le vieil empereur, pourrait être néfaste pour l'empire germanique dont les armées, même victorieuses dans plusieurs grandes batailles, seraient hors d'état d'imposer la paix aux vaincus et laisseraient notre territaoire ouvert à une invasion française."

Quand viendra l'heure de l'"invasion française" ? Ceci n'est pas notre affaire, mais celle des chefs de notre armée. Nous pouvons l'attendre en tout cas sans impatience. Elle sonnera inéluctablement et nous trouverons alors, dans la revanche, entrevue par le vainqueur de Sedan, la récompense triomphale de notre foi persévérante en nous-mêmes comme en nos alliés.

LA GUERRE

Paris, 29.—Les Français attaquent les deuxièmes lignes allemandes en Champagne; les troupes anglaises remportent de nouveaux succès aux environs de Loos (Belgique); l'effort des Alliés continue, mais il va plus lentement. Des troupes allemandes sont transportées du théâtre est de la guerre dans l'ouest.

* * *

Les Russes tiennent à Riga et dans la région de Dvinsk.

* * *

L'Angleterre avertit la Bulgarie de ne pas s'allier à l'Allemagne sous peine de se faire attaquer à son tour par l'Angleterre.

* * *

L'emprunt anglo-français à New-York est définitivement arrangé, pour $500,000,000.

* * *

Paris, 30.—Les Français se sont emparés d'un sommet important à l'est de Vimy, région de Souchez. Combat violent en Champagne, et à la Bassée. L'offensive de Joffre continue. L'empereur Guillaume aurait relevé de leurs commandement deux généraux allemands.

* * *

La campagne russo-allemande est aussi intense. Les Allemands font de grands efforts pour s'emparer de Dvinsk.

* * *

Le cabinet bulgare résigne. Le nouveau gouvernement sera plus favorable aux Alliés.

* * *

Paris, 1.—Les succès des Français continuent en Champagne et dans l'Artois surtout; les Anglais et les Français font aussi un grand effort pour percer les lignes allemandes dans la région de Loos, (Belgique). En Champagne, l'armée du Kronprinz est en danger d'être cernée. Les Allemands dégarnissent le front est pour envoyer des troupes sur le front ouest. L'armée russe en sera soulagée; on ajoute que l'expédition de l'Allemagne contre la Serbie devra être au moins retardée.

* * *

Les soldats canadiens du second contingent sont sur la ligne du feu.

* * *

La Grèce promet officiellement son aide à la Serbie en cas d'attaque de la Bulgarie.

* * *

Paris, 2.—L'ennemi fait des contre-attaques pour essayer de regagner le terrain perdu, mais c'est en vain.

Le roi d'Angleterre adresse les félicitations de la nation anglaise au président Poincaré et au général Joffre. Le président Poincaré répond au roi d'Angleterre en faisant l'éloge du maréchal French et des troupes britanniques.

* * *

Les Allemands avancent encore sur Dvinsk; ailleurs les Russes tiennent l'ennemi en échec.

* * *

D'après des statistiques publiées hier à Washington, les Anglais auraient coulé ou capturé jusqu'ici 70 sous-marins allemands.

* * *

Paris, 4.—La pluie et la boue retardent le mouvement des armées. Les Anglais s'emparent cependant de deux tranchées près de Fosse (France) et l'armée française repousse avec succès les Allemands qui cherchent à reprendre le terrain entre Souchez et les bois de Givenchy.

* * *

Dans l'est il est assez difficile de dire ce qui se passe; les Allemands avancent un peu à deux endroits, et sont forcés de reculer ailleurs. L'élan de l'armée allemande paraît définitivement brisé.

* * *

Pas de nouvelles de la Serbie, qui devait être attaquée par une armée austro-allemande.

* * *

La Russie donne 24 heures à la Bulgarie pour définir son attitude.

L'Autriche demande de nouveau à la Roumanie, de manière comminatoire, le libre passage de munitions en territoire roumain pour la Turquie.

* * *

Paris, 5.—Les Allemands sont repoussés à LaBassée, mais reprennent les tranchées Hohenzollern au nord-ouest. Ailleurs la bataille paraît se tourner encore une fois en combat d'artillerie.

* * *

La Russie déclarera peut-être la guerre à la Bulgarie aujourd'hui.

* * *

Paris, 6.—Les Allemands attaquent, et sont repoussés, à l'est d'Orbey (Vosges); ailleurs combat d'artillerie.

* * *

Les Russes commencent un mouvement d'offensive de Riga au sud-est de Vilna.

* * *

La Russie a déclaré la guerre à la Bulgarie. Les Français débarquent une armée de 70,000 en Grèce, avec la permission du gouvernement grec. Le premier-ministre Venizelos a démissionné parce que le roi désapprouvait cette politique.

L'oreille rouge perce

(L'Evénement)

Il semble donc que la pensée de nos gouvernants est toute au sacrifice nécessaire pour aider la cause des Alliés de toutes les forces de la nation. Le Canada a déjà immolé 12,000 de ses fils sur les champs de bataille des Flandres; il compte plus de 50,000 vaillants soldats dans l'armée actuelle du général French; ses divisions de réserve, en Angleterre, sont fortes de 40,000 hommes; cependant que des milliers et des milliers de jeunes gens continuent de s'inscrire dans les bureaux de recrutement multipliés dans le pays tout entier.

On a dit, au retour de sir Robert Borden, que c'était son intention de travailler à lever encore 50,000 volontaires en Canada. Au train où va ce magnifique mouvement patriotique, d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'aller défendre une cause sacrée à 3,000 milles des côtes canadiennes, il suffira de quelques semaines pour que le gouvernement ait plus de soldats qu'il n'est capable d'en équiper durant la saison prochaine.

Cet exemple d'une colonie de 7,000,000 d'habitants levant des armées magnifiques et les entretenant à ses frais sur les champs de bataille de la mère patrie est probablement sans précédent dans l'histoire. Qui aurait cru, il y a cinq ans, que le Canada fût capable, non pas d'une telle générosité, mais d'une action aussi puissante? Le fait en paraît tellement incroyable à certains étrangers qu'ils refusent de croire que ce magnifique élan soit absolument libre et spontané.

Eh bien, tandis que les hommes publics du Canada stimulent encore de leur parole éloquente un dévouement si admirable, il se trouve des gaettes rouges pour les décrier. L'une dit, comme le "Canada," que le devoir du premier ministre n'est pas tant de rechercher des triomphes oratoires que de déclarer officiellement au peuple canadien qu'il y aura des élections fédérales à telle ou telle date, ou qu'il n'y en aura pas ! Une autre accuse le ministre des travaux publics d'être allé faire des promesses électorales à un groupe d'électeurs dont il ne s'occupe que pour les blaguer ! Une autre, comme le *Soleil*, voit dans la démarche et le discours du ministre des postes une simple tentative d'aider à un député conservateur dans un comté où il a battu naguère un ministre libéral.

Ces critiques sont aussi injustes que peu logiques. Comment peut-on exiger du chef d'un gouvernement constitutionnel de déclarer qu'il y aura ou qu'il n'y aura pas d'élections fédérales, lorsque cette décision ne dépend pas de sa seule volonté mais de celle du gouverneur-général, qui représente ici l'autorité et la prérogative royales! Il y a trois mois que la guerre est commencée et les libéraux n'ont cessé d'affirmer, de mois en mois depuis un an, que les élections allaient avoir lieu incessamment. Pourtant le premier ministre n'a rien dit et n'a rien fait qui puisse donner à penser qu'il ait eu l'intention de demander au gouverneur la dissolution des Chambres.

Le "Cuistot" Seraphin

On était tout à fait sur la ligne de feu.
Derrière un petit bois les protégeant un peu,
Profitant d'un instant de calme, un capitaine
Et ses deux lieutenants, auprès d'une fontaine,
Se disposaient gaiement à prendre leur repas.
Dans un pli de terrain, en arrière, à vingt pas,
Le "cuistot", un ancien maître-queux de la flotte.
Avait tranquillement installé sa " popote ".
Assis sur ses talons, grave, la pipe au bec,
Il surveillait de près un superbe rumsteck
Qui, sur un gril formé par quatre baïonnettes,
Cuisait à petit feu. Plus loin, des crépinettes
Mijotaient doucement dans la graisse... Et c'était
Une suave odeur que le vent emportait...
Et les trois affamés, dilatant leurs narines,
Reniflaient ces senteurs qui leur semblaient divines.
L'un d'eux, n'y tenant plus, cria : "Hé ! Séraphin !
Active tes fourneaux..., nous mourons tous de faim !"

Et voici que, soudain, les obus et les balles
Recommencèrent à s'abattre par rafales
Tout autour d'eux. Les champs qu'on croyait déblayés,
Par la mitraille étaient aussitôt balayés...
Le capitaine dit : "Adieu, notre pâture !
Hélas ! il va falloir serrer notre ceinture
D'un cran, car ces messieurs Boches ne veulent pas
Nous accorder le temps de prendre ce repas !...
Séraphin est bloqué là-bas, dans sa cuisine...
Il n'en sortira pas de sitôt, j'imagine...
Mais..., je ne rêve pas..., c'est lui... !"
Tranquillement,
Portant à bras tendu le large plat fumant,
Séraphin s'avançait. Autour de lui les balles
Crépitaient en faisant comme un bruit de cymbales...
Il avançait toujours. Un obus éclata
A dix mètres de lui. Alors, il s'arrêta,
Et très digne du coin de sa serviette
Un peu de terre ayant sauté dans son assiette,
En criant : " Hé ! là-bas ! faites attention !..."
Puis, sans courir, portant avec précaution
Le plat qu'il protégeait de sa main étendue,
Il le posa sans une goutte répandue,
Au pied des officiers stupéfaits, mais ravis,
En disant simplement : " Ces messieurs sont servis !"

" Ah çà ! mais tu es fou ! lui dit son capitaine !
C'est braver bêtement la mort presque certaine !..."
" Ne m'aviez-vous pas dit que vous mouriez de faim ?"
" Mais oui... C'est entendu, mon brave... Mais, enfin,
Je t'assure bien que, malgré notre fringale,
Nous eussions attendu la fin de la rafale..."
" Vous eussiez attendu... Ça, je n'en doute point,
Répondit Séraphin; mais il faudrait s'entendre :
Mon rumsteck, vous pouvez le voir, est cuit à point,
Et lui ne pouvait pas attendre !"

RENE BERTON,
Médecin-major.

Les eleves de nos institutions scolaires de Saint-Boniface

(Les Cloches de Saint-Boniface)

La rentrée des classes dans les nombreuses écoles de Saint-Boniface est tout à fait réconfortante. Déjà 233 élèves sont inscrits sur les registres du Collège des Jésuites et d'autres sont encore attendus. Le Petit Séminaire compte 69 élèves—dont 6 ruthènes—et le Juniorat des Oblats 58, 35 élèves du Petit Séminaire et 33 du Juniorat suivent les cours au Collège. L'Académie Saint-Joseph compte plus de 600 filles inscrites et l'Académie Provencher autant de garçons. L'Hospice Taché a deux cents orphelines, qui suivent des clases régulières, et le Jardin de l'Enfance de la Maison-Chapelle 36 petits garçons, 42 élèves—39 filles et 3 garçons—suivent les cours de l'Ecole Normale bilingue pour obtenir leur brevet d'enseignement. Pas n'est besoin d'ajouter que les cinq sixièmes de ces dix-huit cents élèves sont canadiens-français.

M. George H. Shaw, gérant général du traffic du V.N.R. déclare que la section Lac Supérieur de la ligne du C.N.R. sera ouverte au trafic dès le 15 octobre; et il y aura probablement des trains-passagers entre Winnipeg et Toronto à partir du 1er novembre.

CALORIES

(*La Libre Parole*)

Une des plus curieuses manifestations de cette Allemagne à la fois sanguinaire et bouffonne a été sa proposition pour l'égalité de traitement des prisonniers au point de vue nourriture :

"Vous donnez aux Allemands prisonniers chez vous, a-t-elle dit, au gouvernement français, 700 grammes de pain et 250 grammes de viande. Mais voulez-vous que nous parlions plus scientifiquement et que nous calculions les rations en calories ?..... Je puis donner à vos prisonniers la valeur de 3,000 calories quotidiennes..."

Le gouvernement français a refusé. La chimie, c'est une amusette; on lui fait dire tout ce que l'on veut; elle estampille les blagues les plus kolossales. C'est vraiment une science boche. Voyez-vous les restaurants mettant des calories sur leur addition ? Ils arriveraient à nous le persuader qu'un radis noir vaut vingt francs, en lui attribuant un dégagement de calories des plus exorbitants.

J'ai justement là, sous la main, un prospectus de pain pour prisonniers, le "pain concentré D...." qui démontre ce qu'un industriel peut tirer des poires à l'aide de la chimie et de ses calories.

Le pouvoir nutritif de ce pain,—après examen du laboratoire municipal, s'il vous plaît !—est le suivant :

100 grammes du "produit ingéré" (*sic*) dégagent dans l'estomac du bienheureux prisonnier: 477 calories.

Alors que 100 grammes de viande fraîche de bœuf ne dégagent que 134 calories !

Pensez si on se jette sur ce pain concentré D... !

Je sais bien qu'on ne peut envoyer aux prisonniers une tranche de bœuf pour qu'ils puissent comparer !

Mais je sais bien, moi, que je me sentirais plus calé avec les 134 calories issues de cent grammes de bœuf, qu'avec les 477 issues des cent grammes de ce pain concentré. Je ne méprise pourtant pas le pain aujourd'hui honni des médecins et je le considère comme la base de la nourriture du Français. C'est lui qui a fait la race: mais à un être qui a besoin d'être fortifié, on a toujours recommandé la viande, le plus puissant de tous les fortifiants.

Donc, on fait dire tout ce que l'on veut aux calories. Le gouvernement français a été au moins prudent en refusant de parler calories avec le gouvernement boche.

JEAN DRAULT.

La ruee anglo-francaise

Le nombre considérable de canons et de prisonniers que les vainqueurs ont pris indique assurément un succès peu ordinaire. Et c'est sans doute la raison pour laquelle les populations de Londres et de Paris se sont abandonnées à une joie si bruyante.

Tant mieux, si la censure, qui ne nous révèle, d'ordinaire, qu'une partie des choses, a laissée passer devant nos yeux une victoire moins grande qu'elle ne l'a été en réalité. Certains détails que nous ignorions tout d'abord: savoir l'avance des Anglais e tdes Français à travers plusieurs lignes de tranchées ennemiés et jusqu'à proximité de plusieurs chemins de fer stratégiques, utilisés par les Boches, sont bien propres à nous faire apprécier davantage les succès des derniers jours.

Il ne faut pas croire que les Allemands, terrés, comme ils le sont, dans des tranchées, qu'ils ont transformées en véritables forteresses, peuvent être expulsés de France et de Belgique en quelques jours, et même en quelques semaines. Mais il est indiscutable que, si les généraux des Alliés savent frapper de grands coups, aux endroits les plus susceptibles de causer une débandade dans les rangs ennemis, le départ des envahisseurs s'effectuera d'une façon assez prompte.

LA FORCE NAVALE ANGLAISE

M. Pierre Mille, dans le *Temps*, parlait récemment de la force navale britannique, inexpugnable par sa situation invincible par le nombre et la puissance de ses unités. D'un article qu'il vient de publier, après la visite de la flotte de combat anglaise qu'il a pu faire en compagnie de quelques journalistes français et américains en vue, nous extrayons cette conclusion :

On ne saurait désigner, même par allusion, l'emplacement de ces énormes instruments de guerre. Mais les visiteurs français ont été autorisés à révéler, parce que les Allemands ne l'ignorent pas, l'effort gigantesque et bientôt achevé que la marine anglaise a tenté pour agrandir et rendre le premier du monde l'arsenal qu'elle possède sur le Forth. Cales sèches, immenses bassins, tout un ensemble d'ateliers et d'engins capables de réparer et d'armer les plus gros navires, tout cela est sorti de terre ou plutôt a été gagné sur la terre des rives. Sous la conduite de l'amiral Lowry, préfet maritime, nous avons assisté à ce gigantesque travail qui exige l'activité de plus de 6,000 ouvriers. Quarante locomotives roulent incessamment sur leurs rails de fortune, 4,000 tonnes de boue sont quotidiennement arrachées au vieux lit de la vallée qu'on éventre. Et là encore, inexpugnables dans leur abri, les gros navires de guerre, se comptent par centaines, les yatchs, les "armed trawlers," les "net drifters," les balayeurs de mines, par plusieurs centaines aussi, les auxiliaires de toutes sortes par milliers. L'amiral Lowry est fier à bon droit de

(*A suivre à la 3ème page*)

COLLEGE DE SAINT-BONIFACE



Le Collège de Saint-Boniface, agrégé à l'Université et séparé de Winnipeg par la Rivière Rouge seulement, est dirigé par les Pères de la Compagnie de Jésus. Il s'y donne quatre cours : Un Cours Universitaire (quatre années), préparant au grade de Bachelier-es-arts de l'Université de Manitoba ; Un Cours de Grammaire (trois années), préparant au cours universitaire ; Un Cours Commercial (deux années), préparant au diplôme de comptable, et un Cours Préparatoire (deux années), pour ceux qui ne sont pas suffisamment préparés pour être admis aux autres cours.

Le cours de commerce se donne en anglais, mais les autres se poursuivent en anglais et en français dans des classes différentes.

Les élèves sont admis au Collège comme pensionnaires, demi-pensionnaires, internes et externes.

Pour autres renseignements, s'adresser au Rév. P. Recteur, Collège de Saint-Boniface, Saint-Boniface, Man.

La force navale anglaise

(Suite de la 2e Page)

son œuvre et de son commandement; et le capitaine de vaisseau Collard, l'un des héros du débarquement aux Dardanelles, et qui depuis les côtes de la Manche, où il s'était fait notre guide, était devenu notre ami, jouissant de l'émerveillement des "éléphants" qu'il était chargé de conduire.

Le chef des six mille ouvriers qui contribuent là, une pelle et une pioche à la main, à la victoire de la marine anglaise, nous disait:

—Ils travaillent bien, ils travaillent de tout leur cœur; mais pour obtenir leur maximum de rendement, il a fallu envoyer quelques-uns d'entre eux sur le front, en visiteurs, pour qu'ils comprissent ce qu'était la guerre, et qu'on était en guerre. Ils ne "réalisaient" pas; ils manquent d'imagination."

Comme je rapportais ce mot à un officier de la marine anglaise, et l'un des plus brillants, il me répondit.

—Oui, notre peuple manque d'imagination, alors que peut-être le vôtre en a trop. Mais il est *tenacious and purgnactious*—tenace et combatif. Nous ne lâcherons jamais, vous entendez, jamais !

Et un homme politique anglais ajoutait devant moi, quelques heures plus tard :

—Nous ne doutons pas de la victoire. Nous la voulons, et elle est sûre.

C'est le sentiment, c'est la volonté de l'Angleterre tout entière, depuis ses chefs jusqu'au dernier homme de la foule, de ceux qui vont écouter, sur la place de Trafalgars spectacle magnifique et inoubliable des soldats vêtus de brun, héroïques et ingénus avocats de l'enrôlement volontaire. Debout sur le soubassement de la colonne de Nelson, rostres sublimes, d'où partirent depuis près d'un siècle tous les grands ébranlements populaires, entre deux colosseaux lions d'airain, ils crient à ces hommes de tout quitter des plaisirs et des avantages de la vie civile et après un an de cette lutte sanglante et farouche, ils trouvent encore des recrues ! Ce n'est pas ici le lieu de discuter les mérites différents de service obligatoire ou de l'enrôlement volontaire: l'Angleterre est prête à tout pour vaincre ! Mais que trois millions d'hommes aient déjà pris les armes sans que nulle loi les y forçât, c'est un phénomène unique au monde un Français n'en peut être témoin sans émotion, sans enthousiasme, et sans reconnaissance.

Quant à la flotte anglaise, c'est bien simple; pour des raisons de situation, pour des raisons de nombre, pour la valeur de ses unités, de ses chefs et de ses matelots, elle est maîtresse de la mer, et elle le restera. De ceci il est impossible de garder l'ombre d'un doute.

PERFIDIE SUBTILE

Un commandant, retour du front, disait récemment, à propos de la traîtrise des Allemands:

"Ils ont aussi, parfois, la ruse de guerre minuscule et impalpable, la perfidie subtile et sournoise.

"Parfois, dans la tranchée conquise par ses poilus, un de ceux-ci ramasse deux petits anneaux reliés par une chaussette. C'est un fait connu, connu même des Boches, que le poilu ramasse tout, s'amuse de tout, ne laisse rien perdre.

"Le poilu considère l'objet, s'égaye à tirer les deux anneaux en sens contraire. Une explosion retentit. Le poilu reçoit un pétard dans la figure. Quelquefois, il n'a rien, quelquefois, il saigne du nez, parfois aussi il s'aveugle.

"Un autre poilu ramassera dans la tranchée conquise un beau crayon. Un officier boche l'oubli, bien certainement.

"Après l'engagement, en attendant le frichti, on écrit à la famille avec le crayon qu'on taille et qu'on humecte de la langue. Mais le poilu n'écrira pas: il est tombé foudroyé. La mine du crayon était du cyanore de potassium !

PAROLES JUSTES

(*La Presse*)

Le gouvernement anglais vient d'annoncer qu'il ne peut pas, dans son nouveau tarif, donner des taux de faveur à ses colonies. La chose se comprend assez bien, parce que l'établissement d'un système de taxation insolite pour la Grande-Bretagne serait mal reçu par les autres pays, qui ne comprendraient pas, au premier abord. les raisons d'une préférence. Le Canada a eu un avant-goût de ces défiances internationales, lorsque l'Allemagne a pris ombrage de notre nouveau tarif, au point que la Mère-Patrie a été obligée de dénoncer son traité avec ce pays. Elle ne peut pas se mettre dans l'obligation de rompre toutes ses conventions de commerce avec l'univers entier, car, dans toutes, il y a l'insertion de la clause "privilégiée."

Quel va être l'effet de ce nouveau tarif sur les colonies qui ont accordé la préférence à la Grande-Bretagne, comme c'était leur devoir de le faire? Aujourd'hui que nos manifestations de dévouement à l'Empire ne se comptent plus, la nécessité d'un témoignage particulier comme le tarif privilégié a moins de signification vraie. On peut s'attendre que, de divers points du pays, vont venir des demandes pour le modifier, surtout au point de vue de la protection.

Ces demandes, en temps de guerre, seraient, peut-être, prématurées.

AVIS

Departement des Affaires Indiennes
SOUMMISSIONS POUR FARINE

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées, "Tenders for Flour", seront reçues jusqu'à Mercredi à midi le 14 octobre 1915. pour la livraison le ou avant le 1er Novembre, aux endroits susdits, la farine et les quantitées requises.

La farine devra être égal aux échantillons et être moulues avec la récolte de blé de cette année, lequel échantillon pourra être vu au Département des Indiens à Ottawa, au bureau des Indiens à Winnipeg, au bureau de l'agent des Indiens à Battleford, et aux Bureaux des Terres de la Puissance à Calgary, Edmonton, Prince Albert, Battleford, Lethbridge et MacLeod. La farine devra être fraiche moulue, mise en sac de 100 lbs., net, avec sac double, le sac en dedans devra être de coton gris, trois verges à la livre, et la pesanteur de six onces lorsqu'il sera fini, le sac en dehors devra être de jute, cousu avec de la corde forte et la pesanteur devra être de quatorze onces; sac connu par le commerce, "sac de deux livres," le sac en dehors devra être étampé avec le nom de la manufacture et la pesanteur net de la farine contenue.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté en faveur du "Secrétaire du Département des Affaires Indiennes," sur une banque Canadienne au moins de 5 par cent du montant de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signé un contrat où néglige de terminer son contrat.

Les journaux insérant cet avis sans autorisation préaiable du Département ne seront pas payés.

DUNCAN SCOTT.
Député Surintendant Général des Affaires Indiennes.

Département des Affaires Indiennes, Ottawa, 22 septembre 1915.

Agences	*Lieu de distribution*	*Quantité*
Duck Lake	Duck Lake, Sask.	100 S
Carlton	Leask, Sask.	175 "
Battleford	Battleford, Sask.	140 "
Onion Lake	Lloydminster, Sask	230 "
Edmonton	Edmonton, Alta.	257 "
Hobbema	Hobbema, Alta.	55 "
Sarcee	Calgary, Alta.	50 "
Blackfoot	Cluny, Alta.	300 "
Blackfoot	Gleichen, Alta.	300 "
Blood	Macleod, Alta.	1015 "
Peigan	Brocket, Alta.	600 "

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Chez Nous ET autour de Nous

Parmi les relevés de fort minotage dans les récoltes de cette année mentionnons celui-ci, pas banal: Ferme de M. Emery Turenne, de Saint-Pierre-Jolys: 51 minots de blé à l'acre; 98½ d'avoine à l'acre.

La population de Brandon demande la nomination de *police women. Shocking !*

Contrairement à ce qu'on croyait d'abord, il y aura un train spécial à l'occasion de la bénédiction des cloches de la paroisse de Ste-Anne des Chênes. Le train partira de Winnipeg lundi à 1 hr. p.m., et quittera Ste-Anne des Chênes à 6.30 heures p.m. Billets en vente à l'Archevêché, chez M. Vanpoulle, à la Winnipeg Church Goods, à St-Boniface.

Après avoir passé quelque temps à Montréal et Québec, M. et Mme Alphonse Paquin reviennent à St-Boniface en passant par New-York, Chicago et St. Paul Minneapolis.

Ceux qui dans le moment sont accusés d'avoir violé les lois de la chasse au Manitoba peuvent se consoler en pensant que l'ex-président Roosevelt, en chasse dans le nord de la province de Québec, a tué un orignal auquel il n'avait pas droit! Et on lui fait aujourd'hui des histoires qui l'obligent à s'expliquer. L'ancien président des Etats-Unis a été obligé de faire un affidavit attestant qu'il avait tiré sur l'animal pour se protéger. L'orignal nageait dans une rivière et vint menaçant au-devant de la chaloupe de Roosevelt; le distingué chasseur essaya d'effrayer le gros gibier, mais ce fut en vain. Il fallut tirer en plein front, et l'animal s'enfonça dans l'eau à quelques pieds de la barque.

Le C.N.R. organise une excursion de sénateurs et de députés, entre Québec et Vancouver. L'excursion laissera Québec vers la mi-octobre.

Après l'arrestation voici maintenant que ce pauvre Kelly est poursuivi pour frais d'avocats ! M. G. A. Elliott a filé en cour une réclamation de $1,759.65 contre le célèbre entrepreneur et a fait émettre une tiers-saisie sur le Greater Winnipeg Water District. L'argent a été déposé en cour, qui décidera si oui ou non M. Elliott a gagné son argent.

Il est question pour la compagnie de la Baie d'Hudson d'établir de grands magasins à Regina. Ce serait un signe encourageant des temps.

La Russie vient nous chercher dans le moment des ouvriers constructeurs de chemin de fer. Un grand nombre de nos ouvriers se sont enregistrés chez Mowbray S. Berkely, 203 Gare Union, à Winnipeg et partiront bientôt.

La taxe d'affaires à Winnipeg est payée avec une grande rapidité cette année. Sur la somme de $381,000 collectable pour l'année 1915 il y a déjà $325,000 de rentrées.

Madame Gabrielle Mullon, née Mlle Virginie Bouchet, est partie hier pour la France où elle est allée rejoindre son mari, qui est dans le service actif.

Mardi prochain, 12 septembre à 8 hrs. p.m., aura lieu chez les Artisans Canadiens-français la première partie de cartes de cette saison à la salle de l'Union Canadienne. Ces veillées de cartes sont sous la direction du comité des dames de la Société; des prix, comme par le passé, seront donnés à chaque partie, en plus des prix de série, qui sera de six parties. Ces soirées auront lieu le 2ème et le 4ème mardis de chaque mois. Les Artisans se feront comme par le passé un devoir de se rendre en grand nombre à ces réunions qui donnent tant de cohésion à la Société.

Mlle O'Connor a eu du succès, lundi soir, au théâtre Walker, dans la comédie "Peg O' My Heart"; cette comédie sera jouée toute la semaine. Prix: de $1.50 à 25c. La semaine prochaine comédie musicale "When Dreams Come True"; matinée lundi, jour de fête d'Actions de Grâces; aussi mercredi et samedi. Cette comédie sera jouée par une troupe de 50 acteurs; prix: de $1.50 à 25c.

AGENCE CONSULAIRE DE FRANCE

AVIS CONCERNANT L'APPLICATION DE LA LOI DU 17 AOUT 1915

Les Français appartenant au *service armé* avant le 2 août 1914, qui depuis cette date ont été à la suite d'un premier examen médical *réformé No. 2, — reconnus inaptes ou impropres au service,— réformés temporairement ou classés dans les services auxiliaires,—* et qui n'auraient pas été *maintenus dans la même situation* à la suite d'une seconde visite, sont invités à se présenter au Consulat Général, 347 Avenue Viger, à Montréal, un lundi ou un jeudi à 5 heures ½ du soir, pour y passer ce nouvel examen médical prescrit par la loi.

Les Français résidant en dehors de Montréal qui ne pourraient pas venir y passer cette contre-visite sont tenus d'adresser au Consulat Général, à Montréal, un certificat médical établi par un médecin de leur localité, constatant l'état actuel de leur santé et concluant quant à leur aptitude au service militaire actif ou auxiliaire.. Ce certificat devra être légalisé par une autorité du lieu de leur résidence.

En résumé doivent passer cette seconde visite tous les mobilisables qui n'en auraient encore passé qu'une depuis le commencement de la guerre lorsqu'ils se trouvent dans les conditions indiquées au premier paragraphe ci-dessus.

Par ordre,

J. H. Bourgouin,
Gérant de l'Agence Consulaire.

Winnipeg, le 1er octobre 1915.

L'INSIGNE

Si petite et si belle et si noble et si digne,
Elle vous tourmentait donc bien fort notre insigne !
Voyons, répondez-nous, Monsieur le Gouverneur !
Franchement !... avouez qu'elle vous faisait peur !
Ce tout petit ruban ornant la boutonnière,
Prend soudain à vos yeux, l'ampleur d'une bannière !
C'est un rien, mais pourtant, Baron, il vous fait peur !
Vous le trouvez—serait-ce vrai ?—provocateur.
Il te fait peur te dis-je, à toi comme à ta bande !
Pauvres petits soudards qui n'êtes vraiment forts.
Que dix contre un et... sûrs de vaincre sans efforts,
Vainqueurs de femmes et d'enfants, incendiaires
Qui détruisez les œuvres d'art pour vous distraire
Vous avez peur, car vous sentez que ce ruban
C'est la Belgique en ce qu'elle a de plus puissant :
Son amour de l'Indépendance!
Il vous lance à la face un brevet d'impuissance
A vous qui n'avez pu l'abattre au champ d'honneur,
Il apparaît si beau, si grand qu'il vous fait peur !
Car il porte en ses plis, un peu de la poussière
Que mordirent chez nous vos phalanges guerrières ;
Car en ses trois couleurs, scintillent rutilant
L'or du soleil nouveau qui se lève géant
Sur le fond sombre du passé, que votre armée
Avait marqué d'une balafre ensanglantée
Nous l'ôterons, Baron, puisqu'il vous fait si peur !
Nous l'ôterons, car nous avons au fond du cœur
L'intime conviction et la ferme espérance
Qu'un beau matin en chantant notre délivrance
Nous pourrons le reprendre et que ne risquant plus
D'être fouillés par un de vos hurluberlus
Il en sera plus grand
Plus tard nous pourrons dire
A nos petits enfants, que vous avez sans rire
Osé défendre, de porter nos trois couleurs
Parce qu'à vous, Baron, comme à votre Empereur
Le Ruban Belge faisait peur !

M. d. S.

(Prohibé, en circulation à Bruxelles. Publié à l'occasion de l'interdiction de von Bissing de porter la cocarde tricolore.)

Société Saint Jean-Baptiste de Winnipeg

L'Assemblée générale de la société devant avoir lieu dimanche prochain, 10 octobre à 3 heures p.m., dans les salles de l'Ecole du Sacré-Cœur; tous les membres sont instamment priés d'y assister, pour définitivement discuter et arrêter le cérémonial des grandes fêtes du 17 courant, et, en plus, traiter différentes questions très importantes. Venez tous et ne vous dites pas en particulier : "Ils seront bien assez nombreux sans moi et j'approuverai tout ce qui y sera fait." C'est un mauvais raisonnement, qui nuit à toute organisation de groupement. Le mot d'ordre doit être "Pas d'abstention" et surtout rigoureusement observé; un après-midi donné à la Société St. Jean-Baptiste ne peut-être considéré comme un sacrifice, mais comme une obligation patriotique.

Comme toutes les listes doivent être rendues à cette assemblée avec toutes les sommes souscrites, prière à ceux qui ont oublié de remettre le montant de leur souscription de bien vouloir l'envoyer cette semaine; en plus si quelques-uns connaissaient des amis dont les noms ne figureraient pas sur la liste, rendez-leur le service de les informer du court délai qui reste pour le faire, ils vous en seront certainement reconnaissants, car un Canadien-français ne voudrait pas que son nom ne figurât pas sur cette liste de groupement national.

Monsieur E. Belair, gérant de la Banque d'Hochelaga a une liste ouverte à cet effet, de même qu'au Presbytère du Sacré-Cœur.

Communiqué.

Cinquante ans de vie Sacerdotale

(La Liberté)

Le R. P. Allard, O.M.I., de Winnipeg, a déclaré vendredi dernier le cinquantième anniversaire de son ordination à la prêtrise. Par suite de la maladie du vénérable jubilaire, qu'on a du transporter à l'hôpital de Saint-Boniface pour un repos de quelques semaines, cette fête a été toute intime.

Le R. P. Allard, O.M.I., est né à Châteauguay, Québec, le 13 janvier 1838. Son père se nommait Charles Allard et sa mère Amable Primeau. Il appartenait à une de ces belles familles canadiennes de quatorze enfants, sept garçons et sept filles. Cette famille fut une vraie vigne du Seigneur qui y trouva quatre prêtres et une religieuse. Les prêtres furent l'abbé Jean-Baptiste Allard, mort à Key West, Floride, en 1875; le R. P. Allard, O.M.I.; l'abbé Tancrède-Zotique Allard, mort à Châteauguay l'an dernier; l'abbé Télesphore Allard, actuellement à Sainte-Agathe des Monts. Le R. P. Allard, O.M.I., entra au collège de Montréal en 1856 et y fit de fortes et pieuses études. Le 23 septembre 1865 il était ordonné prêtre. Un peu plus tard, il partait avec Mgr Taché pour le Manitoba où il devait consacrer à la propagation de l'Evangile un demi-siècle d'incessants labeurs. Il entra presque immédiatement au noviciat des Oblats, puis enseigna deux ans au collège de Saint-Boniface. Après avoir été curé de Saint-Charles, il reprit la vie des missions. Des années et des années durant, il se consacra tout entier à cette dure et noble tâche de l'évangélisation des Indiens. Il organisa des missions, bâtit des chapelles, etc. En 1887, il fut nommé vicaire-général. Durant la dernière maladie de Mgr Taché, il fut l'administrateur du diocèse. Il le demeura jusqu'au sacre de Mgr Langevin. De 1899 à 1905, le R. P. Allard séjourna à Fort Francis. En 1905, il revint à Winnipeg où après avoir été quelque temps aumônier de l'Académie il devint aumônier de la Miséricorde.

Actuellement le R. P. Allard, O.M.I., est malade. Mais l'on espère que grâce à sa forte constitution, le vieux missionnaire triomphera de la maladie et demeurera encore longtemps au milieu de la Congrégation des Oblats.

* * *

Le *Manitoba* présente, lui aussi, ses hommages affectueux au jubilaire. Le révérend Père Allard fut pour nous un ami de longue date et nous avons toujours eu pour lui une grande vénération. Ses travaux d'apostolat dans le diocèse et son caractère si sympathique, si bon, en ont fait une figure particulièrement aimée parmi nous.

L'AVIATION A SAINT-BONIFACE

(Le Norwood Press)
Colonne française

Ce titre paraîtra sans doute un peu prétentieux à nos lecteurs ; mais il n'en est pas moins vrai que ce sera avant peu une réalité pratique. En effet notre ville peut se flatter d'être la première ville de l'Ouest canadien sinon du Canada entier, qui aura pu fournir un avion complet à ce genre d'industrie, qui est très appréciable, surtout dans les circonstances présentes.

Nous sommes redevables de cette louable initiative à M. Albert Contant, jeune français qui habite notre ville depuis quelques années.

Ayant acquis très jeune le goût de la mécanique, il se livra à cette étude avec ardeur. L'aviation l'intéressa plus particulièrement. C'est après avoir étudié les nombreux appareils qui y figuraient qu'il adopta le monoplan Blériot comme le plus pratique et le plus propre à la poursuite de ses expériences, qu'il lui fallait limiter à un mode spécial d'appareil, vu le défaut de ressources pécuniaires.

Un peu plus tard, afin de faciliter ses expériences, il suivit un cours d'aviation à l'école Blériot, à Buc, près Versailles. C'est là qu'il obtint son brevet de pilote.

Il vint ensuite au Canada toujours avec le but de pousser son affaire tout en gagnant sa vie et celle des siens.

De bonne heure l'année dernière, M. Contant s'engagea à construire lui-même un monoplan qui serait prêt à prendre son vol pendant l'exposition de Winnipeg de la même année. Malheureusement, contre son attente, il ne put se procurer au Canada ou aux Etats-Unis un moteur convenable pour adapter à son appareil. Voilà pourquoi M. Contant ne put se rendre à sa promesse.

Cependant, non rebuté, il entreprit la tâche difficile de se construire lui-même le moteur désiré.

Le succès a couronné le travail ardu de M. Contant qui a déjà exécuté plusieurs vols, qui ne laissent rien à douter sur l'excellence de l'appareil. Il montait de nouveau son monoplan, la semaine dernière, en présence du Maire Lachance qui revenait convaincu et des plus enchantés.

M. Contant a droit de s'en réjouir et nous l'en félicitons cordialement. Nous osons croire aussi que nos autorités locales verront à ce que cette belle initiative soit connue et encouragée. Le mouvement est d'actualité puisque une école d'aviation est en voie d'organisation à Winnipeg. M. Contant est en mesure de manœuvrer et de construire pour la vente un appareil dans lequel il s'est spécialisé.

Notons aussi que la plus grande partie des matériaux qui entrent dans la construction de ce monoplan sont du pays "Made in Canada."

RHEAUME-PAQUETTE

Mercredi dernier, le 29, à 9 hrs. en l'église du Sacré-Cœur, Winnipeg, avait lieu le mariage de Mlle Blanche Paquette, avec M. J. A. Rheaume, de la Dominion Express Pendant la cérémonie nuptiale une magnifique musique fut exécutée par Mmes C. F. Cardinal et L. A. Farley, et MM. Beaupré, Poitras et Cardinal. Après la cérémonie il y eut réception chez Mme Moissan, sœur de la mariée. Les heureux époux sont partis dans l'après-midi par le train de 5 heures en voyage aux Etats-Unis.

M. et Madame Rheaume résideront dans le Belvedere Apartments, Suite 207, rue Colony, Winnipeg.

Nos félicitations et nos vœux de bonheur au nouveau couple.

Naissance

A Saint-Boniface, vendredi le 1er octobre 1915, Georgiana DeGagné, épouse de Paul Taillefer, un fils baptisé Joseph-Charles-Rémi-Antonin.

Parrain et marraine, M. et Mme Charles DeGagné, de Kewatin, Ont., grands parents de l'enfant.

Magnifique réponse d'une jeune Belge

Une lettre privée de Gand donne des détails sur l'arrestation récente de la jeune comtesse de Jonghe d'Ardoye, âgée de seize ans, et de sa grand'mère, qui furent condamnées à des peines d'emprisonnement pour "offenses à un officier allemand."

Toutes deux se promenaient sur le boulevard, portant en médaillon le portrait du roi des Belges. Un officier allemand se précipita sur elles et arracha leurs médaillons qu'il jeta par terre en s'écriant: "Arrière, avec ce roi sans pays !"

La comtesse ramassa les bijoux et répondit fièrement :

"Nous autres, Belges, nous préférons un roi sans pays à un empereur sans honneur." Elle fut immédiatement arrêtée, ainsi que sa grand'mère.

EPISODES DE GUERRE

Notre 75 en Argonne

Un artilleur a raconté à M. Robert Vigneau cet épisode de la récente ruée allemande contre nos positions de l'Argonne :

Les ataques allemandes ont commencé le dimanche 20 juin. La première a été enrayée assez facilement... Le 30, les Boches revenaient à la charge. Dans la nuit du mardi au mercredi, leur artillerie lourde ouvrit un feu terrible contre nos positions. Les tranchées étaient intenables. Et cependant, sous ce déluge de mitraille, malgré leurs pertes et malgré le danger, nos poilus tenaient bon!.. Il fallut qu'entre deux rafales de grosses marmites une pluie d'obus asphyxiants empestait l'atmosphère et jetait un certain désarroi dans nos rangs pour qu'un mouvement de recul se produisit. Dès qu'ils virent les nôtres fléchir un peu, les Allemands lancèrent leurs troupes en masses compactes à l'assaut de nos lignes. Le défilé de la Chalade était noir de Boches qui s'avançaient en hurlant... Il est certain qu'à ce moment le kronprinz, qui commande dans cette région, crut avoir brisé notre front et n'avoir plus qu'à pousser de l'avant pour mettre la main sur le chemin de fer de Châlons-Verdun. Il comptait sans nos 75, sentinelles inflexibles, qui barrèrent superbement la route.

Les Allemands n'étaient plus guère qu'à 200 mètres de nos batteries, dissimulées derrière les crêtes ou postées en travers du défilé. A leurs pièces, nos artilleurs attendaient frémissants. Ils débouchèrent à zéro. Comme d'immenses coups de faux, les obus ouvrirent dans les masses ennemies des sillons sanglants. Les Boches essayèrent de foncer quand même. Le feu de notre artiellerie redoubla de violence. Un officier, entraînant ses hommes, eut l'audace de faire mettre une pièce en batterie, à découvert, et face aux Allemands. Elle tirait presque à bout portant. Les Boches se ruèrent contre elle comme un troupeau de bœufs qui courent à l'abattoir. C'était fou et hideux. Les corps broyés, déchiquetés par la mitraille, assommés par le déplacement d'air, sautaient, retombaient comme des débris informes et sanglants. Le 75 eut le dernier mot. Pas un des servants de cette pièce magnifique ne fut tué.

Cependant, notre infanterie s'était ressaisie. Les marsouins, qui se battirent comme des lions durant ces journées et firent grandement honneur à leur vieille réputation, rivalisèrent de bravoure avec les chasseurs à pied, et, par une série de violentes contre-attaques, regagnèrent presque tout le terrain que l'emploi des obus asphyxiants par les Boches nous avait contraints de céder. Les Boches, que leur poussée furieuse avait conduits à moins de 8 kilomètres de notre voie ferrée entre Sainte-Menehould et Verdun, abondonnèrent tout le bénéfice de leur avance avec des monceaux de cadavres sur le terrain, — plus de 8,000, assure-t-on.

SIR CHARLES TUPPER

Sir Charles Tupper est très gravement malade, en Angleterre, dit une dépêche de ce matin.

DANS LES BALKANS

La situation devient grave dans ces pays.

La Russie déclare la guerre à la Bulgarie, qui a oublié ce que l'Angleterre, la France et l'Italie ont fait pour elle, et se range du côté de l'Allemagne.

Les rois de Grèce et de Roumanie, qui ont des affinités allemandes, se préparent à rester neutres bien que les peuples grec et roumain soient favorables aux Alliés. Dans les pays balkaniques les têtes couronnées n'ont guère jusqu'ici tenu compte des principes qui sont en jeu dans le grand conflit; on s'est confiné dans de pures convoitises d'agrandissement de territoire.

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

AVIS

Avis est donné par les présentes que, conformément à la teneur du chapitre 208 des Actes du Parlement Fédéral, passé au cours de la session qui eut lieu durant la troisième année du règne de Sa Majesté le Roi Georges V, le "Greater Winnipeg Water District" se propose de faire application auprès du Ministre des Travaux Publics pour le Dominion du Canada, dans le but d'obtenir une sanction relative aux Plans, Profils et Livres de références des travaux du District ci-haut mentionné.

Avis est aussi donné que, copies des dits Plans, Profils et Livres de références ont été déposées pour être examinées par le public, au Bureau du Maire de la ville de Winnipeg.

Voici en quoi consistent les sus-dits travaux :

1. La construction et la mise en œuvre, le matériel et l'outillage, etc., pour l'obtention et la distribution de l'eau nécessaire aux habitants du "Greater Winnipeg Water District" et autres, plus clairement spécifiés dans

(a) le dit chapitre 208 des Actes du Parlement Fédéral du Canada, passé au cours de la Session qui eut lieu durant la troisième année du règne de Sa Majesté le Roi Georges V; et dans

(b) l'Acte du "Greater Winnipeg Water District" étant le chapitre 22 des Actes de la Législature de la Province du Manitoba, passé au cours de la Session qui eut lieu durant la troisième année du règne de Sa Majesté le Roi Georges V, ainsi que dans les amendements qui s'y rapportent; et

2. La construction et la mise en œuvre d'une voie ferrée, telle que pourvue par l'Acte du dit "Greater Winnipeg Water District et amendements qui s'y rapportent.

La portion de terrain qui sera affectée par les sus-dits travaux, comprend les terres, Municipalités ou parties de Municipalités comprises ou devant être comprises dans le "Greater Winnipeg Water District," tôt ou tard, ainsi que les terres adjoignant le Chemin du Roi de ce District, sur lequel les dits travaux et voie ferrée seront effectués et mis en opération.

La surface actuellement comprise dans le dit District est clairement spécifiée et décrite dans l'Acte du "Greater Winnipeg Water District" et dans les amendements qui s'y rapportent.

Le Chemin du Roi du dit District tel qu'il se trouve situé et arpenté aujourd'hui, est démontré sur les Plans d'arpentage du sus-dit chemin; ces plans conservés au Département de l'Intérieur portent les Nos. 20929, 21246, 21975, 21976, 22013, 22014 et 22572, lesquels sont aussi enregistrés au Bureau d'Enregistrement de Winnipeg sous les Nos. 2269, 2312, 2361, 2362, 2365, 2364 et 2388, respectivement.

Daté à Winnipeg, province du Manitoba, ce 27ème jour de septembre A.D. 1915.

M. PETERSON,
Clerk of the Greater Winnipeg Water District.
49-52

APPORTEZ VOTRE ANNONCE AU MANITOBA

ET VOUS AUREZ LES MEILLEURS RESULTATS

Si vous avez une suite à louer, ou une maison à vendre, maintenant c'est le temps. N'attendez pas qu'il soit trop tard. Parlez d'affaires maintenant, c'est le temps.

Tél. M. 3377

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

Servante demandée. — On demande une servante chez madame T. A. Bernier, 147 avenue Provencher, Saint-Boniface. Téléphone: Main 2299.

A louer.—Maison moderne No. 146 rue de Lamorénie, Saint Boniface. S'adresser à François André, 147 même rue. 49-50

A louer.—Chambres ou appartements à louer. S'adresser au No. 362 rue Langevin, Saint-Boniface. 49-50

Rectification.—Il y a eu erreur au sujet du téléphone de Blanc & Fontaine, bouchers 576 rue Taché, Saint-Boniface, que nous avons publié la semaine dernière. C'est Main 3538 au lieu de 1698. 49

Bonne d'enfants.—On demande une bonne d'enfants. S'adresser à Madame E. A. Poulain, 418 rue St. Jean-Baptiste. Téléphone Main 904. 49-51

Chambres à louer.—Jolies chambres à louer, très bien chauffées, meublées ou non meublées. S'adresser coin des rues Ritchot et Hamel, No. 46, Saint-Boniface. 48-49

Servante demandé.—On demande une servante. S'adresser à Mme J. A. Marion, No. 35 rue Dumoulin, St-Boniface. 46 j.r.o.

A louer.—Bel appartment de six chambres, chauffage compris, entrée à balcon privé; cet appartement est des plus modernes. S'adresser au No. 470½ rue DesMeurons, Saint-Boniface. 45

A louer—Maison semi-moderne, rue Laflèche, 6 pièces. S'adresser au *Manitoba* 42 avenue Provencher, Saint-Boniface.

A louer—Une maison semi-moderne sur la rue Victoria. S'adresser aux bureaux du *Manitoba*.

AUX CULTIVATEURS

Cette terre que vous avez à vendre ou à échanger, c'est maintenant le temps de l'annoncer. Quelques mots dans les petites annonces du MANITOBA, vous rapporteront des résultats.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry ; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.